



AIDE

Ah oui !
Je me souviens !



MÉMOIRE

Année universitaire
2025 – 2026

1. Espace Numérique de Travail (E.N.T)

> **Comment se connecter ?**

> Activez votre compte SESAME de l'Université de Lorraine à partir de ce lien internet :

<https://sesame.univ-lorraine.fr/activation/student/id>

> Cliquez sur le bouton "activer mon compte UL" et saisissez votre numéro étudiant ainsi que votre date de naissance.

> Pour vous connecter ensuite à votre ENT, vous utiliserez les onglets "ENT" accessibles depuis tous les sites internet de l'Université de Lorraine ou de l'INSPE.

Compte Sésame :

Depuis ce compte vous pouvez accéder à :

- ❖ Vos emplois du temps,
- ❖ Vos notes, Votre messagerie,
- ❖ Vos cours en ligne (ARCHE),
- ❖ Votre dossier étudiant, vos dates d'examens, des informations concernant la B.U.,

❖ J'ai oublié le mot de passe de mon compte Sésame... Comment faire ?

1. Allez à la page d'accueil de l'ENT
2. Bandeau gris en haut : "Compte Sésame"
3. "Mon Sésame"
4. "Gérer mon mot de passe"
5. "J'ai oublié mon mot de passe"

2. Le régime spécial d'études :

Le régime spécial d'études (RSE) s'adresse à certaines catégories d'étudiants qui peuvent justifier de leur impossibilité de suivre les cours avec assiduité.

Sur accord de l'équipe pédagogique, l'étudiant peut bénéficier de l'étalement de la durée de sa formation sur 2 ans.

Celui-ci ne concerne pas les étudiants boursiers (Sauf E.A.P. et A.E.D.).

La scolarité enverra un mail dans la 1^{ère} quinzaine de Septembre, en précisant les conditions pour en bénéficier, et en indiquant la démarche à suivre.

Si des questions subsistent, envoyez un mail à la scolarité (cf. contact)

Assiduité :

Justificatifs originaux recevables :

Certificat médical,
Convocation,
Attestation de présence.

3. Action Sociale :

Nos assistants de service social du Service de Santé Étudiante vous accueillent et vous écoutent quelles que soient vos difficultés dans un cadre confidentiel (aspects familiaux, financiers, administratifs, relatifs au logement, psychosociaux...)

- ❖ sse-social-metz@univ-lorraine.fr
- ❖ sse-social-nancy@univ-lorraine.fr

4. Le Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SUMPPS)

Le **SUMPPS*** organise plusieurs animations dans les composantes. (Ex : la gestion du stress...)

Les étudiants en situation de handicap :

Pour solliciter un aménagement des conditions d'examens, vous devez adresser une demande au **SUMPPS* au moment de votre inscription** ou, au plus tard, dans **un délai de deux mois avant la date de la première épreuve d'examen**.

- ❖ SUMPPS de Nancy : **03.72.74.05.75**
- ❖ SUMPPS de Metz : **03.72.74.05.40**

Service du SUMPPS :

- ❖ Bilans de santé, Vaccinations,
- ❖ Consultations d'aide médico-psychologie,
- ❖ Consultations gynécologiques,
- ❖ Consultations en médecine de sport,
- ❖ Consultations de nutrition-diététique,
- ❖ Consultations en addictologie,
- ❖ Consultations infirmières.

Focus sur les ateliers préparations aux examens :

- Ateliers de relaxations (15 min).
- Des sessions de sophrologie individuelles ou collectives.

5. L'Inscription Pédagogique :

L'inscription pédagogique permet de vous inscrire aux examens en validant les **options à choisir** suivant une liste proposée.

Choix que vous pourrez faire connaître par le biais d'enquêtes qui vous seront proposer ponctuellement durant l'année.

(Ex : choix de langue... etc.)

6. Changement de situation :

Vous pouvez modifier votre adresse postale, votre mail personnel et votre numéro de téléphone directement sur votre ENT (onglet Etat-civil ou Adresses puis cliquer en bas sur modifier). Pour tout autre changement (démission, etc....), veuillez adresser un e-mail à la scolarité.

7. Documents utiles :

Vous pouvez éditer en ligne, sur votre dossier web, un certificat de scolarité, une quittance ou un relevé de notes.

***ETP** : Enseignement Technologique et Professionnel

8. Congés universitaires 2025-2026 :

Pause Pédagogique de la TOUSSAINT	du 25/10/2025 au 03/11/2025
Congés de FIN D'ANNEE	du 20/12/2025 au 05/01/2026
Pause Pédagogique d' HIVER	du 21/02/2026 au 02/03/2026
Pause Pédagogique du PRINTEMPS	Du 11/04/2026 au 27/04/2026

9. Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences (M3C) :

Les M3C détaillent les unités d'enseignement, les règles de validation, de progression, d'assiduité en matière d'examens et de calcul des résultats...

 Il est important de les connaître. 

Vous retrouverez les M3C en ligne sur le site de l'INSPÉ au plus tard un mois après la rentrée.

10. Contacts :

1^{er} degré : Tél : 03.72.74.22.11
inspe-scolarite-contact@univ-lorraine.fr

2nd degré : Tél : 03.72.74.22.11
inspe-2d-contact@univ-lorraine.fr

P.I.F. : Tél : 03.72.74.22.11
inspe-pif-contact@univ-lorraine.fr

E.T.P. : Tél : 03.72.74.22.11
inspe-etp-contact@univ-lorraine.fr